



Discours de la délégation tunisienne

au titre du point 3 « Rapport annuel du
Directeur Général pour 2019 »

Prononcé par M. Omar Bouzouada, Directeur
Général de l'Agence de Promotion de l'Industrie et
de l'Innovation – Tunisie

48^{ème} session conseil de développement
industriel de l'ONUDI

23-25 novembre 2020

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous adresser, Excellence M. l'Ambassadeur (Darmansjah DJUMALA, Représentant Permanent d'Indonésie), mes félicitations pour votre élection pour la présidence de la 48^{ème} session du Conseil de développement industriel, en vous souhaitant le plein succès dans la conduite de ses travaux et vous assurant du soutien de ma délégation.

Je voudrais également exprimer mes vifs remerciements à l'ONUDI et particulièrement à son Directeur Général, M. Li Yong pour tous les efforts qu'ils déploient pour soutenir notamment les efforts des pays en développement pour lutter contre la pauvreté, réduire les disparités régionales et favoriser la création d'emploi pour les jeunes et la femme à travers un développement industriel inclusif et durable visant à réaliser les objectifs de développement durables à l'horizon 2030.

La délégation de mon pays se souscrit aux déclarations faites par le Groupe du G77 et de la Chine, du Groupe africain et du Groupe arabe.

Monsieur le Président,

Je me dois de m'acquitter d'un agréable devoir qui est celui de présenter mon cher pays, la Tunisie dans cet important événement.

Ma délégation prend note du rapport annuel du Directeur Général pour 2019 (IDB48/2) faisant part des activités menées par l'ONUDI au titre de cette année. La Tunisie se félicite dans ce cadre de l'excellente coopération avec l'ONUDI, dans le cadre de projets portant notamment sur la création d'emploi pour les jeunes, le renforcement des capacités des femmes, l'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés, et la protection de l'environnement.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de revenir brièvement sur l'expérience de la Tunisie par rapport à son parcours et expérience industrielle. Depuis l'Indépendance, la Tunisie a parcouru des étapes importantes dans la voie du développement économique en général et de l'industrialisation en particulier.

Cette industrie a passé par des phases marquantes. La première datait du début des années 60 consistant à la création des bases d'une industrie locale et la promotion de l'initiative privée.

Les années 70 ont été marquées par la volonté d'application d'une stratégie libérale. Durant cette période, la Tunisie a promulgué des textes législatifs en faveur des industries manufacturières. En tête, la fameuse loi 72-38 du 27/04/1972 qui a institué pratiquement des conditions de travail analogues à ce qu'elles seraient dans une zone franche pour les entreprises dont la production est destinée à l'exportation.

Une autre phase très remarquable commençait avec les années 90. Au cours de cette nouvelle décennie, l'objectif était de développer davantage un tissu industriel plus varié, de s'ouvrir sur les nouvelles technologies de production et de faciliter l'intégration de l'économie tunisienne dans les chaînes de valeur mondiales pour améliorer la compétitivité de ses PME, générer une croissance durable et créer des emplois décents.

Avec l'avènement de l'année 2016, la Tunisie s'est fixée des objectifs de promouvoir les groupements d'entreprises (cluster) en vue de susciter une dynamique d'innovation à caractère territoriale et sectorielle.

Nous nous trouvons aujourd'hui avec un tissu industriel qui compte près de 5300 entreprises de 10 emplois et plus : 2300 entreprises totalement exportatrices et près de 3000 unités autres que totalement exportatrices. Ce tissu a généré près de 525000 postes d'emplois. Toutefois, la répartition régionale de ces entreprises demeure inéquitable, ce qui représente un problème à résoudre.

S'ajoutant à cela le fait que la Tunisie compte actuellement un nombre de diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur estimé à près de 265 mille personnes. Des compétences humaines perdues, qui peuvent être d'un grand apport dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises tunisiennes une fois y intégrés.

Monsieur le Président,

Il est intéressant de noter que la contribution des PME dans le PIB tunisien est de l'ordre de 17% en 2020 et de 90% du total des exportations (environ 40 milliards de dinars).

A l'instar de tous les pays du monde, l'impact de la Covid-19 sur le tissu industriel tunisien était critique. Néanmoins, il s'avère que cette pandémie a influencé différemment les secteurs d'activités. Ces répercussions ont été constatées principalement, en termes de chiffre d'affaire, de valeur ajoutée et d'emplois, sur l'industrie du textile et de l'habillement, l'industrie agro-alimentaire et l'industrie du cuir et chaussures. En effet, 71% des PME comptent diminuer leurs effectifs. L'estimation des principaux agrégats macroéconomiques montrent un rétrécissement dans l'évolution de l'économie du pays. Dans cette optique, nous signalons une décroissance de -6% du PIB tunisien, une augmentation du taux de chômage (+16%), une augmentation des investissements (1.9%), et une dégradation de -14% des exportations.

Il est à noter que 65 % des entreprises estiment une baisse au niveau de leur chiffre d'affaires suite à la deuxième vague de la pandémie, dont 71% prévoient que la baisse

dépassera les 20%. Nous rappelons à ce niveau que les chiffres schématisant la baisse ont été moins aigus suite à la première vague (une régression de 30% du CA des entreprises industrielles). Sur cette lignée, 80% des entreprises (parmi 752 entreprises enquêtées) ont repris leurs activités, dont 4% viennent de reprendre l'activité en mois de septembre 2020. Quant au niveau de préparation des entreprises, 29% des industriels disposent déjà d'une stratégie pour faire face à la deuxième vague du COVID-19, ou en cours d'élaboration d'une stratégie.

Monsieur le Président,

Certes cette pandémie a eu, et continue, d'avoir des répercussions négatives et considérables sur les PME tunisiennes et ainsi sur le développement de l'économie du pays. Néanmoins, il est de grande importance de se pencher sur les solutions qui sont en mesure de faire évoluer la situation et aider les PME à faire face à cette pandémie et nous comptons largement sur le soutien de nos partenaires, telle que l'ONUDI, pour agir sur des axes cruciaux, à savoir :

- Renforcer la résilience des industries au COVID-19.
- Soutenir davantage l'entrepreneuriat des jeunes porteurs de projets et des femmes entrepreneurs.
- Intensifier l'intégration de la Tunisie aux chaînes de valeur mondiales.
- Soutenir et promouvoir l'infrastructure de commerce électronique.
- Encadrer les PME dans leur processus d'innovation et les appuyer à collaborer et établir des partenariats avec la Recherche.
- Effectuer une évaluation de la maturité et de l'état de préparation des industriels pour l'adoption des technologies 4IR afin d'assurer une transition en douceur vers l'industrie 4.0.
- La mise en place d'usines pilotes innovantes intelligentes, qui serviront de démonstration et d'hélice ou de systèmes de production prioritaires et de technologies associées.
- Lutter contre les disparités régionales en mettant en œuvre la notion d'écosystème local d'innovation afin d'identifier les axes stratégiques liés aux savoirs productifs et technologiques de chaque région et pouvoir dynamiser la coopération entre les différents acteurs locaux de l'innovation.

Je vous remercie pour votre attention.